



COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal N° 4 du lundi 03/03/2025

Réunion plénière du lundi 3 Mars 2025 à 19h00

Présidence de séance : Raphaël GOSSET
Secrétaire de séance : Lucas THOUE

Présents : Miguel VINCENT, Guillaume ARNOULD, Emeric PETIAU, Eric CROSNIER, Maïté MAIURANO, Damien MARCHOIS, Tony VASSAUX, Jean-Pierre BOIZARD, Michaël BERNARD, Yoann GERMAIN, Thierry CHARPENTIER, Romain LAVIGNE, Annie SIMON, Jérôme SIMON et Michel STOUPLY.

Excusés : Franck WARIN, David GROUD, Anne-Laure PERNELET et Céline DE OLIVEIRA

Assiste : Lucas THOUE, Directeur

Invité : Jérémy PELTRIAUX, membre de la CDA (représente Jean-Jacques DEMAREZ, Président CDA)

1. – Accueil du Président

Le Président Raphael GOSSET accueille les membres du Comité Directeur.

En prélude de ce Comité Directeur, Raphaël GOSSET indique que suite à l'Assemblée Générale électorale du CDOS 08, Michel STOUPLY entre au Conseil d'Administration du CDOS 08.

Le Football est ainsi bien représenté au niveau du CDOS 08.



2. – Carnet Noir

Le Président et les membres du Comité Directeur renouvellent leurs condoléances à l'égard de la famille FAUCONNIER pour le décès de Robert FAUCONNIER, ancien président du District des Ardennes de 1988 à 2000 et ancien arbitre officiel, figure emblématique du football ardennais.

Le Président et les membres du Comité Directeur adressent leurs condoléances à Madame DE OLIVEIRA Céline pour le décès de sa grand-mère.

Le Président et les membres du Comité Directeur apportent leur soutien à Madame DUGENIE Evelyne, dirigeante emblématique du club de l'AS Val de l'Aisne pour le décès de son fils.

3. - Approbation du PV N°3 du Comité Directeur du 20/01/2025 et des PV des commissions du District des Ardennes

Le procès-verbal N°3 du Comité Directeur du 20/01/2025 est adopté à l'unanimité des membres présents ainsi que l'ensemble des PV des commissions du District des Ardennes.

4. –Ajustement de la composition de la Commission des Délégués

13 membres

Président : Michel STOUPIY

Membres : David FREROT – Régis LEVENT – Jean-Claude ROYER – Alain SOHIER – Jacky DEGEN – Denis BERNIER – Pino MINGOLLA – Philippe MARCHAND – Mohamed DEBBAH – Thierry VARLET – Cédric MARCHAND – Jean-Roger BAUDESSON

La composition de la commission est validée à l'unanimité des membres présents.



5. Modification des Règlements Particuliers du District

Une modification des Règlements Particuliers du District doit être adoptée concernant le nombre minimum de personnes de certaines commissions afin de siéger.

L'ensemble des membres présents sont d'accord mais ce point sera abordé en réunion de bureau du Comité Directeur prochainement puis validé définitivement en Comité Directeur.

6. Dispositions complémentaires au barème disciplinaire

Suite aux nombreux incidents notamment autour des terrains, le Président de la Commission de Discipline, Tony VASSAUX, souhaite mettre en place des dispositions complémentaires au barème disciplinaire de la FFF afin de pouvoir sanctionner les incidents qui se déroulent autour des terrains (anciennement la police des terrains), comme cela se fait dans d'autres districts.

De nombreux échanges ont lieu sur le sujet, il faut peaufiner le règlement et les sanctions et il faudra présenter ce document aux clubs pour éventuellement l'appliquer à compter de la saison 2025-2026.

Le sujet sera abordé en réunion de bureau du Comité Directeur et des explications supplémentaires vont être demandées au District de l'Aube qui utilise ce barème pour sanctionner les incidents autour des terrains causés par des spectateurs (mise en place, application, fréquence, ressenti des clubs).

7. Conseil des Présidents de clubs

Le Comité Directeur avait dans son programme la mise en place d'un Conseil des Présidents de club afin de fluidifier les échanges entre les clubs et le District des Ardennes et plus particulièrement son Comité Directeur.

Les derniers documents sont en cours de finalisation pour une mise en place sur la saison 2025-2026.

Le sujet sera abordé en réunion de bureau du Comité Directeur afin de finaliser les derniers points (composition et répartition, acte de candidature) avant transmission aux clubs.



8. Retour à l'arbitrage

Afin d'augmenter le nombre d'arbitres au sein du District des Ardennes, la question se pose du traitement des arbitres qui souhaitent revenir à l'arbitrage après un arrêt de plus ou moins longue durée.

La CDA s'est renseignée auprès de la FFF et de la LGEF pour savoir comment ils traitaient ces cas.

La CF2A avait proposé pour les arbitres de District :

- a) Pour les arbitres ayant quitté l'arbitrage entre 3 et 4 saisons complètes :
 - Retour sans aucune contrainte de formation (Principe de l'auto-formation avec vérification de l'ouverture du webinaire)
 - Retour se fait dans le même club, si le retour se fait dans un club différent au moment de l'arrêt (droit de mutation pour le nouveau club)
 - Reprise au niveau N-1 au moment de l'arrêt
 - Une observation sur un match est faite par un observateur CDA, l'observateur propose à la CDA le niveau de l'arbitre.

- b) Pour les arbitres ayant quitté l'arbitrage entre 5 et 10 ans saisons complètes :
 - Retour après un recyclage au format « Module Arbitre de club » ou « Module Arbitre Assistant de Club » et sans contrainte de club
 - Reprise au niveau de début désignation par la CDA
 - Une observation sur un match est faite par un observateur CDA, l'observateur propose à la CDA le niveau de l'arbitre.

- c) Pour les arbitres ayant quitté l'arbitrage depuis plus de 10 saisons complètes :
 - Retour obligatoire par une FIA et sans contrainte de club

Proposition validée par la LFA et la DA et applicable depuis le 1^{er} Septembre 2023.

La LGEF quant à elle, via sa CRSA indique que le document de la FFF n'a pas lieu d'être car il ne figure pas dans les règlements du statut de l'arbitrage et n'a jamais été voté à une assemblée générale. **La CRSA a par conséquent décidé à son niveau de ne pas l'appliquer** et propose la procédure suivante lorsqu'un arbitre souhaite revenir après une interruption :

- D'un an ou moins : reprise de licence sans passage de FIA mais avec une formation de début de saison.



- De plus d'un an : passage par une FIA. Bien entendu son évolution pourra être plus rapide qu'un stagiaire classique.

Devant cette spécificité relative à l'arbitrage, le bureau du Comité Directeur, dans sa prochaine réunion, proposera au Comité Directeur un texte « retour à l'arbitrage » applicable au District des Ardennes.

9. - Préparation des évènements de fin de saison

Un récapitulatif des évènements à venir est présenté par Lucas aux membres du Comité Directeur. La Commission du football des jeunes sera notamment sollicitée pour l'ensemble de ces évènements ainsi que la Commission des Educateurs afin d'accompagner les techniciens dans la réalisation des évènements.

- Finale Départementale du Festival U13 à Rethel, le 5 Avril
- Finale Concours graine de footballeurs à Sedan, Stade Dugauguez, le 14 Mai
- Finale Festival U11 (Coupe Bohant) à Bogny, le 17 Mai
- La journée départementale des Marcassins à Sedan, Stade Dugauguez, le 24 Mai
- Les Journées Nationales des Débutants à Château Porcien, les 14 et 15 Juin

Jean-Louis MAZZEO (CTD DAP) est en train de visiter les installations des différents sites avec un membre du Comité Directeur afin d'avoir une organisation optimale sur chaque évènement.

10. – Programmation des finales de coupes des Ardennes

Dans la prolongation des évènements de fin de saison figure évidemment les finales de l'ensemble des coupes des Ardennes. Une présentation de la programmation de la saison dernière est faite aux membres du Comité Directeur afin d'identifier les avantages et inconvénients de cette programmation.

Il est demandé à la Commission des Compétitions de proposer une programmation des finales lors de sa réunion du 18 Mars 2025 afin de valider la programmation lors du prochain Comité Directeur.

Suite à la validation au prochain Comité Directeur, un appel à candidatures sera fait auprès des clubs pour accueillir une ou des finales, selon un cahier des charges défini par le District.



11. – Entretiens avec les salariés

Un entretien global a été réalisé entre Raphaël GOSSET et les salariés afin d'échanger sur les conditions de travail au sein du District depuis la prise de fonction du nouveau Comité Directeur. Les retours des salariés sont satisfaisants.

Des entretiens individuels vont être organisés avec chaque salarié en présence de Raphaël GOSSET et Lucas THOUE fin mars, début avril.

12. – Date de fermeture estivale du District des Ardennes

Suite au souhait du Comité Directeur de ne fermer que deux semaines le District pendant la période estivale afin d'être disponible pour les clubs, la fermeture estivale aura lieu du 28 Juillet au 10 Aout 2025.

Les dates de congés estivaux des salariés sont validées.

13. – Intervention d'Emeric PETIAU, représentant des arbitres au Comité Directeur

Le sujet des désignations a été abordé lors de la dernière réunion de CDA notamment vis-à-vis du souhait de la part du Comité Directeur de maîtriser au mieux les désignations au niveau des distances.

Raphaël GOSSET assistera à la prochaine CDA pour faire le point sur ce sujet.

14. – Opération Journée Nationale des Bénévoles

Depuis plusieurs saisons, la FFF organise à destination des bénévoles la Journée Nationale des Bénévoles et offre la possibilité aux Liges et aux Districts de choisir des bénévoles à récompenser en assistant aux finales de Coupe Gambardella et Coupe de France au Stade de France.

Cette saison, les finales auront lieu le samedi 24 Mai 2025, la Journée Nationale des Bénévoles sera suivie d'une nuitée sur Paris et d'un repas le dimanche midi à la Seine Musicale. Le transport et le l'hébergement sont pris en charge par le District.

Le District des Ardennes doit sélectionner 5 bénévoles de club ayant une licence dirigeant depuis au moins 7 saisons (critères exigés par la FFF) pour participer à ce séjour. Les membres du Comité Directeur soumettront le nom des bénévoles au prochain Comité Directeur afin de valider leur participation.



15. – Questions diverses

a) Validation de la sanction arbitre mise par la CDA

Le Comité Directeur a été sollicité par la CDA le 20 Février 2025 afin de valider la sanction de d'un arbitre qui a été sanctionné par la CDA de 3 mois de non-désignation pour non-inscription de sanctions administratives lors d'une rencontre District 4 groupe D.

Conformément au Règlement Intérieur de la CDA « *toute sanction supérieure à 3 mois sans désignation devra être soumise à la décision du Comité Directeur du District des Ardennes de Football* ».

Le Comité Directeur valide la sanction à l'unanimité des membres présents.

b) Demande d'honorariat G.RAVIGNEAUX

Le Comité Directeur a été sollicité par la CDA le 25 Février 2025 pour une demande d'honorariat de la part de Gilles RAVIGNEAUX. La CDA est favorable à cette demande.

Le Comité Directeur donne son accord pour l'honorariat de Gilles RAVIGNEAUX.

c) Remise des labels dans les clubs

Lors de la saison 2023-2024, trois clubs ont obtenu un label. L'EMCCM et Liart Signy-l'Abbaye le label Ecole Féminine de Football « Bronze » et l'ES Auvillers Signy le Petit le label Jeunes FFF « Espoir ».

Il faut donc remettre les dotations aux clubs ayant obtenu ces labels. Les membres du Comité Directeur sont sollicités pour participer à ces remises.

Le Mercredi 5 Mars a lieu la remise à Signy-l'Abbaye, Annie SIMON se propose pour être présente avec Jean-Louis MAZZEO et Lucas THOUE.

Les deux autres dates seront communiquées prochainement aux membres.

d) Retour sur les rendez-vous partenariats

De nombreux rendez-vous ont été réalisés par Yoann GERMAIN et Lucas THOUE auprès de potentiels partenaires pour la saison 2025-2026. Les premiers retours sont très encourageants et le District des Ardennes devrait pouvoir compter sur une vingtaine de partenaires la saison prochaine.

Au-delà du financier, l'idée globale est de créer un réseau de partenaires autour afin de créer des synergies au niveau local autour du Football. La logique de ce réseau est de pouvoir faire bénéficier les clubs de certaines offres ou de certaines prestations à des coûts réduits.



e) Livre numérique Futsal Play d'Olivier LAUNOIS et vidéo de présentation

Olivier LAUNOIS, membre de la Commission Futsal souhaite que le District achète les droits de diffusion de son ouvrage intitulé Futsal Play afin de pouvoir le mettre à disposition des clubs ardennais, dans le but de développer l'activité Futsal.

La vidéo de présentation de son ouvrage a été transmise à l'ensemble des membres du Comité Directeur et la décision sera prise en réunion du bureau du Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h00.

Le prochain Comité Directeur aura lieu le lundi 14 Avril à 18h30.

Le Président,

Raphael GOSSET,

Le Secrétaire de séance,

Lucas THOUE,